

Communiqué de presse

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAYS VICHY-AUVERGNE

Mercredi 2 novembre 2011

Appel à projet Massif Central

Le Pays Vichy-Auvergne dépose sa candidature au grand appel à projet Massif central, lancé par la DATAR pour développer une politique d'accueil à l'échelle de son territoire.

Si le dossier du Pays Vichy-Auvergne est retenu, l'association obtiendra un peu plus de 70% de subventions qui s'ajouteront aux aides départementales, pour monter sa politique d'accueil en deux ans.

Sur le Pays Vichy-Auvergne, il existe déjà des politiques publiques d'accueil avec deux acteurs principaux : l'ARDTA et la Mission Accueil du Conseil général de l'Allier.

À leurs côtés, le Pays Vichy-Auvergne se propose de recenser les offres (reprises, création d'entreprises), de coordonner un réseau d'accompagnateurs et d'acteurs dans le développement économique, un appui aux Communautés de communes, d'accueillir et d'orienter les porteurs de projets.

Ce travail de mise en réseau répond à un besoin mis en évidence par une étude de l'ARDTA auprès des Communautés de communes qui ont besoin d'un appui méthodologique et d'une mise en réseau en matière d'accueil d'actifs.

En articulation avec la politique d'accueil, le Pays va candidater à un programme FISAC Pays (Fonds d'intervention en faveur du commerce, de l'artisanat et des services).

À ce titre, il va mener une étude préalable en lien avec les chambres consulaires, des aides individuelles pour les entreprises artisanales, commerciales et services, des aides collectives pour les unions commerciales, et des aides pour des collectivités pour des aménagements urbains liés à des actions commerciales...

Schéma de développement touristique : une autre étude, menée par le Pays Vichy-Auvergne, sur le développement touristique a mis en évidence les manques du territoire en matière d'hébergement et de prestataires. Créer une offre touristique de qualité sera donc une mission prioritaire du Pays Vichy-Auvergne dans sa mission accueil. Le projet « Natitude » sur lequel travaille actuellement l'équipe du pays trouve tout son sens dans cette démarche globale.

Schéma culturel : l'étude aujourd'hui terminée sur la politique culturelle du pays permet aux élus du Conseil Culturel Territorial du pays Vichy-Auvergne de se lancer dans une phase opérationnelle parfaitement cohérente avec la politique d'accueil puisqu'elle impulsera, à son niveau, une véritable dynamique de territoire.

Plan climat-énergie Territorial

Un Plan Climat-Énergie Territorial est une démarche orientée par les enjeux de l'énergie et du climat, avec des ambitions affirmées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire au changement climatique. Le plan climat sera porté conjointement par le Pays Vichy-Auvergne et la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier. Il définira un plan d'actions et regroupera l'ensemble des mesures à prendre dans tous les domaines de l'économie et de la vie quotidienne des habitants.

Les enjeux principaux sont l'atténuation avec la réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre et l'adaptation visant à réduire la vulnérabilité du territoire en l'aidant à s'adapter à l'évolution du climat.

Ligne à Grande Vitesse

Le Pays Vichy-Auvergne, particulièrement impacté par le projet de LGV Orléans,- Clermont-Ferrand, Lyon (POCL), se positionne, à son tour, sur la réalisation de la LGV et, dans l'affirmative, sur le choix du scénario qui prévoit, non seulement le passage de la LGV sur le territoire mais également une desserte avec l'implantation d'une gare TGV. À ce titre, les élus du Pays ont décidé d'intégrer la démarche impulsée par le G12 en favorisant le tracé sud-ouest, sans toutefois exclure une évolution de leur position au vu des résultats d'éventuelles études complémentaires.

Fonds Leader

Aujourd'hui, à mi-parcours du programme Leader, 920 000 euros sont consommés sur l'enveloppe d'1,7 Millions d'euros octroyée par l'Europe pour 2007-2013 (qui permet d'engager de l'argent jusqu'en mars 2015).

Le 24 octobre 2011, à Arronnes, s'est tenu un Comité de programmation où 6 dossiers ont été instruits ; au total, ce sont 80 dossiers qui ont été instruits par la DRAAF sur notre territoire pour un cout total de 2 190 061,74 € (dont 945 697,54 € de fonds européens).

À ce jour, 43 dossiers ont été payés et 8 dossiers ont déjà reçu un acompte.

La prochaine réunion pour l'attribution de fonds européens destinés aux porteurs de projets du territoire aura lieu le 9 février 2012 à Maringues.

Culture

L'appel à projets du Conseil régional pour les projets culturels 2012 est en ligne sur le site internet du Pays : www.paysvichyauvergne.com

Le Conseil Culturel Territorial du Pays Vichy-Auvergne étudiera les dossiers reçus pour émettre un avis en cohérence avec les critères du Conseil régional et son schéma culturel aujourd'hui en phase opérationnelle.

Les projets culturels de Pays doivent comporter deux volets :

- un volet opérationnel, formé d'une ou plusieurs actions visant soit à accompagner, soit à permettre l'émergence d'opérations de mutualisation ;
- un volet événementiel, composé de manifestations ou festivals structurants à l'échelle du Pays, concourant à l'aménagement du territoire et à son maillage.

Les demandes d'aide régionale pour des opérations événementielles se déroulant en 2012 seront recevables jusqu'à la date du mercredi 30 novembre 2011 (cachet de la Poste faisant foi), dernier délai. Elles se composent d'un dossier à télécharger sur le site du pays Vichy-Auvergne et doivent être adressées en parallèle au Conseil régional et au Pays Vichy-Auvergne.

En ce qui concerne le volet opérationnel, une note d'orientation relative aux projets devra nous être remise à cette même date. Les dossiers détaillant ces opérations pourront être déposés jusqu'au jeudi 15 mars 2012.